



## Échange semaine vacances garde

Par **Ademi**, le **06/10/2022** à **21:59**

Bonjour,

Je suis la maman d'un enfant de 3 ans. Avec son Papa nous avons établis une convention et l'avons fait homologuer par le JAF.

Dès le mois d'avril, j'ai demandé au père d'échanger nos vacances pour février 2023 suite à des contraintes professionnelles. Malgré de multiples relances il ne me répond pas.

Que puis-je faire ?

J'ai un métier où je ne peux jamais être en congé les 2 derniers jours du mois. Depuis 1 an mes vacances scolaires tombent très souvent à ce moment. J'ai toujours essayé de me débrouiller. Mais là j'aimerais bien partir avec mon fils et ne pas le faire garder par ses grands parents.

Je vous remercie

Par **Visiteur**, le **06/10/2022** à **22:09**

Bonjour,

Sans accord amiable ou sans réponse, la convention s'applique, ou alors vous saisissez à nouveau le JAF pour la faire modifier.

Ce serait préférable si vous avez des contraintes professionnelles de les faire intégrer officiellement dans la convention. Toutefois le père peut aussi avoir les siennes et remettre en question d'autres points.

Par **Ademi**, le **06/10/2022** à **22:37**

Merci, donc le seul moyen est de la modifier.

Je me demandais si on pouvait saisir le JAF sur un point particulier lorsqu'il y a blocage (volontaire).

Je trouve ça très dure, surtout que là il n'a pas de contrainte, il ne veut juste pas me répondre

pour m'ennuyer sans voir l'intérêt de son enfant. J'ai pour ma part à de multiples fois adapter la garde pour l'arranger mais en échange il n'y a rien. Quel dommage d'en arriver là.